

# BUDGET

Budget  
Fiscalité  
Dépenses  
Recettes  
Emprunts  
Euros  
Capacités  
Excédent  
Fonds  
Subventions  
Economie  
Investissement  
Fonctionnement  
Autofinancement  
Dotations  
Solidarité  
Péréquations  
Aménager  
Développer

## Le dossier Spécial Finances 2024

### VOTE DU BUDGET 2024

### DANS CE NUMÉRO

**Le conseil municipal a validé, lors de la séance du 8 avril 2024, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2023 et le budget primitif 2024.**

Depuis janvier 2023, les communes avaient la possibilité de passer à la gestion M 57 pour le suivi du budget. La commune s'était portée volontaire pour mettre en place cette nouvelle gestion. En ce début d'année, nous avons reçu M. Haccart, Conseiller aux décideurs locaux. Il est venu faire le point sur la gestion de la commune suivant cette nouvelle nomenclature et nous remettre le document de valorisation financière et fiscale 2023 : suivi du budget, réalisations et délai de paiement..., ainsi que la note attribuée à la commune, soit 100/100.

**Un grand merci au personnel communal pour la qualité du service et le sérieux du travail.**

Dans la continuité des années précédentes, le budget 2024 a été élaboré

- avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de rechercher le maximum de subventions pour les futurs investissements (la première phase de travaux de rénovation de l'église va démarrer suivie par l'aménagement des abords de l'école maternelle),
- afin de réaliser ces projets (996 000 € pour l'église et 1 104 000 € pour les abords de l'école) sans avoir à modifier les taux d'imposition.

**Ce bulletin vous permettra d'aborder les informations financières et comptables avec un maximum d'informations fiables et transparentes.**

**Les informations utiles pour comprendre les finances communales :**

**Le compte administratif 2023**

**Le budget primitif 2024 (Mairie et CCAS)**

**Le Budget 2024**

# Le compte administratif 2023

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 967 855,00 €</b>
<b>DONT</b>	
Charges de Personnel : personnel titulaire et non titulaire, remboursement sur charges de sécurité sociale, autres emplois d'insertion, impôts, taxes et versements assimilés...	977 176,84 €
Charges à caractère général : Énergie, Électricité, Multirisques, Publicité, Publications, Relations Publiques, Fournitures de petits équipements, Bâtiments publics, Maintenance, Frais postaux et Frais de télécommunications...	713 579,22 €
Autres charges de gestion : indemnités de fonction, budgets annexes et régies, autres personnes de droit privé, autres contributions, cotisations de sécurité sociale...	194 337,75€
Charges exceptionnelles : achats de terrains	53 094,63 €
Charges financières : intérêts d'emprunts	29 666,56 €

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 305 991,57 €</b>
<b>DONT</b>	
Impôts et taxes : impôts directs locaux, attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire, taxe sur la consommation finale d'électricité, ressources communales et intercommunales...	1 450 592,45 €
Dotations et participations : dotation forfaitaire des communes, dotation de solidarité rurale des communes, dotation nationale de péréquation des communes...	624 462,15 €
Produits des services du domaine : redevance et droits des services, redevances funéraires...	82 662,93 €
Produits spécifiques : produits des cessions d'immobilisation, mandats annulés, différentes réalisations...	53 819,58 €
Atténuation de charges : remboursement sur rémunérations du personnel...	48 323,82 €
Autres produits divers de gestion : revenus des immeubles, autres produits de gestion courante...	46 129,04 €

Compte tenu de l'excédent de 2022 d'un montant de 955 944,22 €, l'EXCÉDENT 2023 à reporter sera donc (2 305 991,57 € + 955 944,22 €) – 1 967 855,00 € soit 1 294 080,79 €.

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>673 084,12 €</b>
DONT	
Réseaux de voirie, bâtiments publics, matériel de transport, autres installations, matériel informatique, matériel et outillage technique, matériel de bureau et mobilier...	523 540,80 €
Annuités d'emprunts...	94 804,60 €
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisation...	37 594,63 €
Urbanisme et frais d'études...	17 144,09 €

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>695 887,82 €</b>
DONT	
Subventions (État, Département, Douaisis-Agglo, Région...)	418 313,77 €
FCTVA	148 507,46 €
Taxe d'aménagement, taxe forfaitaire terrains constructibles...	75 971,96 €
Vente de véhicules lourds	53 094,63 €

Le déficit d'investissement 2022 était de 118 725,74 €.  
 Le résultat déficitaire 2023 sera donc de 695 887,82 € –  
 (673 084,12 € + 118 725,74€) soit – 95 922,04 €

**RÉSULTAT GLOBAL 2023 (fonctionnement et investissement)**  
 1 294 080,79 € – 95 922,04 € = 1 198 158,75 €  
**EXCÉDENT À REPORTER EN 2024**

## Le Budget Primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>278 000,00 €</b>
DONT	
Charges de Personnel, versement à des organismes de formation...	247 500,00 €
Charges de gestion courante, entretien matériels et mobiliers, maintenance NFI, assurance camion...	15 400,00 €
Fournitures, équipements, aide alimentaire, énergie...	12 650,00 €

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>278 000,00 €</b>
Participation chantier d'insertion...	174 000,00 €
Dotations, revenus des immeubles, participation commune...	174 000,00 €

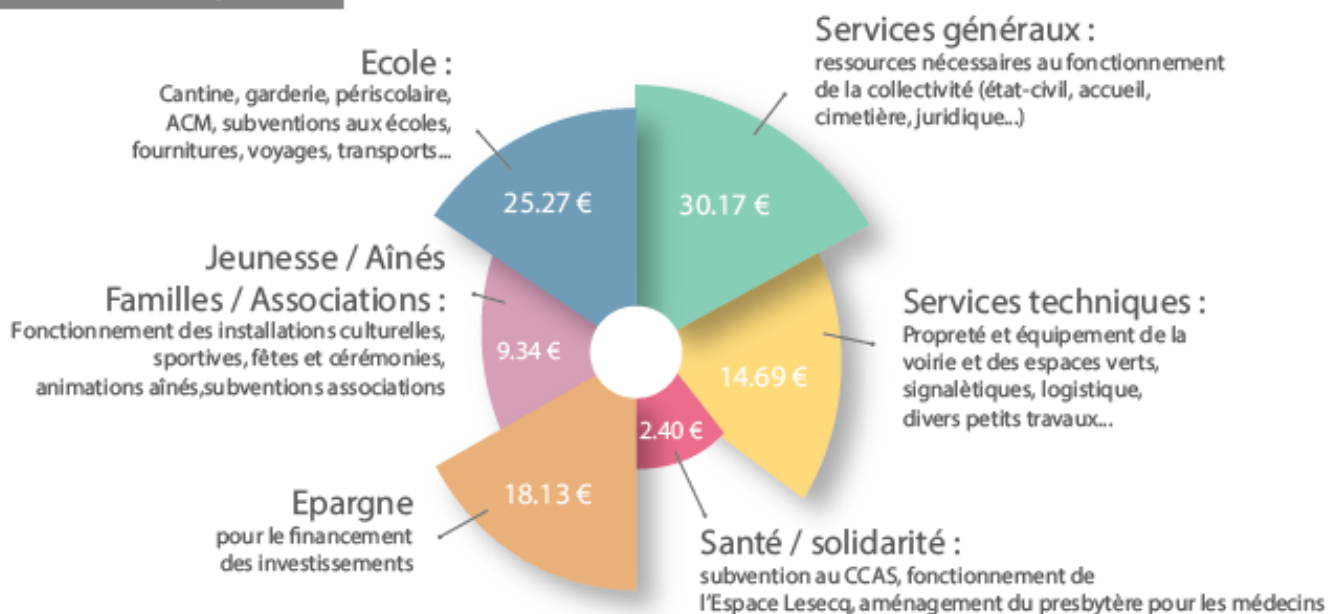
**EXCÉDENT 2023 À REPORTER EN 2024** 29 005,61 €

**PROPOSITIONS 2024**  
**POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** 29 125,21 €  
**CORRESPONDANT À L'EXCÉDENT 2023**

# Le Budget 2024

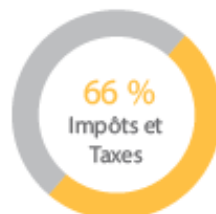
Le budget de FONCTIONNEMENT s'élève à 3 543 740 €

## Pour 100 € dépensés



## Recettes de fonctionnement

D'où vient l'argent de la commune ?



Le budget d'INVESTISSEMENT s'élève à 2 988 676 €

## Projets d'investissements

La commune porte en 2024 de nombreux projets d'investissements comme des études d'aménagements cyclables sur la commune ou encore l'aménagement complet de la place et du centre-bourg mais aussi :

